

PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME

EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille dix-neuf, le trois avril, à quatorze heures trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-deux mars deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Saint-Maximin la Sainte-Baume sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Compte de gestion 2018

Délibération N° 203 - 2019

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Pouvoirs : 5

Excusés, absents : 7

Secrétaire de séance : Monique MATHIEU

Présents(es):

Jean Antoine SANTIAGO

Roger ANOT

Mouloud BELAÏDI

Michel DESJARDINS

Claude SERIEYS

Robert DELEDDA

Jacques PAUL

Michel GROS

Monique MATHIEU

Jean-Paul HUSSIE

Alain DARMUZEY

Simone CALLAMAND

Jean PAPERÀ

Jean-Raymond NIOLA

Patrick BLANC

Christian OLLIVIER

Laurent MARTIN

Joseph FABRIS

Pierre-Olivier CHARRIER

André BREMOND

Christophe PALUSSIÈRE

Suzanne ARNAUD

Patricia SAEZ

Jacqueline BOUYAC

Pouvoirs :

Madame Blandine MONIER, maire et déléguée la commune d'Évenos, a donné pouvoir à Madame Monique MATHIEU, déléguée de la commune du Beausset,

Madame Ariane BOSSEZ, déléguée de la commune de Néoules, a donné pouvoir à Madame Simone CALLAMAND déléguée de la commune de Méounes-lès-Montrieux,

Monsieur Claude FABRE, délégué de la commune de Saint-Zacharie, a donné pouvoir à Monsieur Jean PAPERÀ, délégué de la commune du Plan d'Aups Sainte-Baume,

Monsieur Didier RÉAULT, délégué du Département des Bouches-du-Rhône, a donné pouvoir à Madame Patricia SAEZ, déléguée du Département des Bouches-du-Rhône,

Monsieur Robert BENEVENTI, délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Excusés(es), absents(es) : Madame Monique CHAMLA, Madame Jocelyne LAVALEIX, Madame Sylvie GUIGONNET, Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Marc LAURIOL, Madame Andrée SAMAT, Madame Véronique DELFAUX.

Le Comité Syndical, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan 2017 ; celui de tous les titres émis et celui de tous les paiements ordonnancés et qu'il a été procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire.
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes.
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

COMPTE DE GESTION - 2018

Fonctionnement

Dépenses prévues	1 801 165,86	Dépenses réalisées	1 069 752,32
Recettes prévues	1 539 580,67	Recettes réalisées	1 307 536,66
Report	261 585,19		
TOTAL	1 801 165,86		

Investissement

Dépenses prévues	157 377,44	Dépenses réalisées	59 710,59
Report	8 804,48		
TOTAL	166 181,92		
Recettes prévues	116 181,92	Recettes réalisées	72 709,92
RAR	50 000,00		
TOTAL	166 181,92		

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	1 069 752,32
Recettes réalisées	1 307 536,66
Résultat de LA SECTION 2018	237 784,34
Résultat de LA SECTION	237 784,34

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	59 710,59
Recettes réalisées	72 709,92
Résultat de LA SECTION 2018	12 999,33
Résultat de LA SECTION	12 999,33

Résultat de l'exercice 2018	250 783,67
------------------------------------	-------------------

Le Comité Syndical ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré décide à l'unanimité :
- d'approuver le compte de gestion **2018**

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits

Le Président
Michel GROS

